voyé nos fils pour concourir à la défense de l'Allemagne menacée : c'était du moins là notre supposition.

» Mais le carnage ne cesse point, même après que la supériorité incontestable de nos armes a écarté tout danger, et démontre que nous n'avons point à craindre de voir jamais l'Allemagne envahie par les Français.

» Enfin nous commençons à comprendre l'intention criminelle qui a présidé à l'intrigue espagnole, dans le fin mot de la cruelle injure faite à la France en la personne de son ambassadeur. Le bandeau tombe des yeux, comme on dit, et la présente guerre ne se présente pas autrement que comme la continuation de l'acte coupable de 1866.

» Nous ne sommes pas les seuls à penser ainsi : dans toute l'Allemagne, dans le fond de la vieille Prusse, le vrai motif s'éclaircit de plus en plus, le peuple commence à avoir horreur des cruautés inouïes qui se commettent sur le sol français, de ce combat corps à corps avec une nation généreuse, guerre qui nous entraîne à sacrifier des centaines de mille de nos enfants.

» L'indignation soulevée par l'abus que 'on fait de nos forces défensives, dans un but de rapines féroces, se fait déjà voir sur beaucoup de points.

» Le peuple murmure hautement au départ de chaque train partant pour la France, lequel train revient toujours augmenté d'une interminable file de wagons remplis de blessés et d'estropiés.

» Dans beaucoup d'endroits, les habitants, surtout les femmes, s'opposent au départ de ceux qui sont appelés sous les drapeaux. Il est arrivé plus d'une fois que de nouveaux partants ont dû être poussés à coups de crosse dans les wagons. On vous dira qu'ici, à Francfort, nous avons illuminé lors des victoires allemandes, dont Bismark et ses créatures cherchent tant à profiter. Sachez que nous l'avons fait par ordre de la police, dont la sommation se trouve encore jusqu'à présent affichée au coin de nos rues.

» Si ce carnage ne finit pas bientôt, nous nous verrons obligés de faire connaître au monde les dispositions hostiles qui se succèdent de plus en plus d'un bout de l'Allemagne à l'autre, lesquelles démonstrations pourraient bien prendre des proportions telles qu'elles finissent par faire comprendre à l'*aigle Guillaume*, ainsi qu'on l'a surnommé ici, qu'il serait beaucoup plus sûr pour lui de rester en France que de revenir en Allemagne. »

Un médecin anglais écrit au *Times* que se rendant de Paris à Francfort le 25 du mois d'octobre, un jeune voyageur monta à Frouard dans le compartiment du wagon qu'il occupait seul. (On sait que Frouard est le point de jonction de la ligne de Châlons-Strasbourg et de Metz-Nancy). Le nouveau venu était jeune et ressemblait à un anglais. Il raconta à son compagnon de voyage qu'il était Américain, journaliste, et qu'il venait de sortir de Metz, non sans difficultés. Une partie de la nuit se passa entre les deux voyageurs en récits et questions sur la situation de la place, alors encore au pouvoir du maréchal Bazaine.

Arrivé à Strasbourg, les deux voyageurs descendirent au même hôtel, mais quel ne fut pas l'étonnement du médecin lorsque le jeune Américain, le prenant à part, lui demanda de le conduire jusqu'en Suisse, sa vie n'étant pas en sûreté s'il venait à être surpris sans papiers par les autorités prussiennes. Après quelques hésitations et l'assurance reçue que sa complaisance ne compromettrait pas les intérêts d'un des belligérants, le médecin anglais, gagné d'ailleurs par les manières de son interlocuteur, souscrivit à sa requête.

Ils partirent à cinq heures du matin. En approchant de Bâle, l'Américain devint de plus en plus agité, s'informant sans cesse si le train n'avait pas encore franchi la frontière. Enfin, quand on fut en gare, il sauta au cou de son sauveur, lui disant : « Permettez-moi maintenant de me présenter sous mon vrai nom. Je suis le comte de Valcourt, officier de l'armée française, attaché à l'état-major du maréchal Bazaine. »

» Je ne pouvais en croire mes yeux, écrit le médecin. Etait-ce là un Français, ce jeune homme avec ses cheveux blonds, sa barbe et ses sourcils blonds, ses yeux d'un brun pâle, son teint clair presque féminin, sa parfaite connaissance de la langue anglaise. Il surprit mon regard. Vous ne me croyez pas, dit-il. Et s'enlevant deux fausses dents, creuses, faites à Metz pour la circonstance, il en sortit une petite boule de papier pelure, qui, déroulée devint grande comme la paume de la main. Voilà, me dit-il, une dépêche du maréchal Bazaine, et comme preuve que vous n'avez pas compromis les intérêts de la Prusse, en voici le contenu : « Je dois, rendre Metz dans un jour ou » deux, Faites la paix le plus tôt possible.

» BAZAINE. »

Le correspondant anonyme du *Times* ajoute que depuis il a encore reçu de M. de Valcourt une lettre de remercîment et un bout de ruban de la Légion d'honneur indiquant la récompense qui lui a été décernée et par le gouvernement de Tours.

LES TROIS JOURNÉES DU BOURGET

On écrit au *Moniteur universel* :

Permettez-moi, Monsieur, de vous donner un récit succinct mais exact sur l'affaire du Bourget dont j'ai été témoin oculaire en ma qualité de médecin du 12e bataillon de la mobile de la Seine; mon ambulance se trouvait établie dans l'endroit même ou la résistance fut le plus acharnée.

Le vendredi, 28 octobre, au matin, les francs-tireurs de la Presse surprirent les avant-postes prussiens établis au Bourget et les forcèrent à se replier. Les ennemis s'enfuirent en désordre, abandonnant un grand nombre de casques et de fusils. Toutefois, ne se jugeant pas assez fort pour résister, le commandant des francs-tireurs réclama le secours du 14e bataillon de la mobile de la Seine qui venait d'arriver à la Courneuve, où il devait monter une grand'garde. En même temps, le général de Bellemare, commandant toutes les forces établies à Saint-Denis, ayant eu connaissance de cet heureux coup de main, envoya au Bourget le 16e mobile de la Seine et une partie du 28e de marche. Il n'eut qu'à se louer de ces mesures prévoyantes; les Prussiens étant revenus le soir furent aisément repoussés.

Le 16e mobile de la Seine et le 28e de marche n'ayant rien mangé de la journée, le général Bellemare les fit entrer à Saint-Denis. Ce fut alors vers 6 heures du soir que le 12e bataillon de la mobile de le Seine, commandé par M. Baroche, reçut l'ordre de se mettre en route. Le 12e arriva au Bourget vers 9 heures, et prit immédiatement les positions qui lui furent assignées.

Le nuit fut tranquille. Mais le lendemain samedi, 29 octobre, vers 8 heures du matin, on signala l'arrivée d'un corps prussien assez nombreux, appuyé de trente pièces de canons. Une demi-heure plus tard, le 12e mobile recevait véritablement le baptême du feu : pendant 6 heures les Prussiens lancèrent sur le Bourget une véritable pluie de bombes et d'obus. Les officiers estimèrent à 1,200 le nombre de projectiles que l'ennemi nous envoya.

Tous les mobiles supportèrent admirablement ce premier début qui leur prouva d'ailleurs que la canonnade fait plus de bruit que de mal : nous n'eûmes, en effet, ce jour-là, qu'un homme tué et cinq blessés dont trois assez légèrement.

Après ce bombardement, plus effrayant que meurtrier, les Prussiens se retirèrent sur Gonesse ; mais ils furent inquiétés dans leur retraite par les forts qui leur envoyèrent quelques boulets. Vers 6 heures du soir, il y avait alors 24 heures que nous n'avions pas mangé, on vit arriver deux voitures chargées de pain ; mais ce fut tout, les hommes ne reçurent ni lard ni café.

Dans la journée on avait fait, il est vrai, une distribution de vin, mais fort incomplète, bon nombre de mobiles n'en avaient pas eu. La moitié du bataillon alla donc se coucher sans avoir mangé la soupe ; l'autre moitié, qui se trouvait dans des conditions absolument identiques, dut aller veiller la 1re partie de la nuit soit aux créneaux, soit aux barricades. Cette nuit-là, malheureusement, il fit un temps épouvantable : la pluie tombait à flots.

Vers minuit, on entendit quelques coups de fusil ; ce n'était qu'une fausse alerte, et tout rentra bientôt dans le silence. Le jour vint ; nos hommes étaient éreintés, épuisés de fatigue : depuis trente-six heures ils n'avaient rien ou presque rien mangé. A ce moment on nous annonça l'approche des Prussiens, qui s'avançaient en colonnes serrées sur trois points différents, et menaçaient de nous tourner. Tous les hommes étaient à leur poste, et le combat ne tarda pas à s'engager sur toute la ligne; il dura longtemps. Vers 10 heures heures du matin, sur l'ordre du commandant, nos hommes abandonnèrent les créneaux, qu'il n'était plus possible de conserver, et se retirèrent dans les maisons ; la fusillade recommença avec plus d'acharnement. L'artillerie prussienne ne cessait de tirer sur le village, risquant ainsi de blesser ses hommes et les nôtres ; quant à nous, nous n'avions pas un canon. Ce fut entre 10 et 11 heures que notre brave commandant fut tué ; se montrant toujours aux endroits les plus dangeureux, il excitait par sa présence le courage de ses hommes. Il traversait la cour de la maison où j'avais établi mon ambulance, lorsque tout à coup on le vit tourner sur lui-même et tomber : il était mort. Les soldats le chérissaient ; aussi, malgré les épileptiques de la presse et de la politique, c'est-à-dire malgré les attaques quotidiennes des rédacteurs du *Réveil*, du *Combat*, du *Rappel*, avait-il été réélu à la presque unanimité.

Malgré sa mort, le combat continua; les francs-tireurs d'un côté, les mobiles de l'autre, se battaient avec acharnement; on espérait toujours du secours, mais Saint-Denis nous abandonna. A 1 heure 30, le combat devient moins violent; la résistance s'était localisée dans une grande maison occupée par quelques mobiles du 12e et quelques francs-tireurs. Devant cette maison est une cour fermée par deux grilles en fer, dont l'une donne sur la grande rue du Bourget, et l'autre sur la campagne. Irrités de la résistance qu'ils rencontraient, les Prussiens firent avancer une piéce de canon à 500 mètres environ de cette maison. Il n'y avait plus rien à faire, on se rendit. Il pouvait être à ce moment 2 heures et demie, 3 heures.

Nous ne succombâmes pas sans faire éprouver à l'ennemi des pertes très-sérieuses. Ce jour-là les Prussiens perdirent (je l'ai su le lendemain), 1,500 hommes, tant tués que blessès et 35 officiers, dont trois colonels. A un certain moment, le porte-étendard ayant été tué, les Prussiens hésitant, le général commandant l'attaque fut obligé de prendre le drapeau en main et de marcher en avant; tous ses hommes le suivirent. Nous avons eu à combattre ce jour-là plusieurs régiments de la garde royale de Prusse; parmi ces régiments, ceux de la reine Augusta et de la reine Elisabeth ont particulièrement souffert.

Al. JONTIER,
médecin au 12e bataillon de la mobile de la Seine.

LE COMBAT D'ORLÉANS
et les journaux anglais.

On peut juger de l'importance des événements dont le bassin de la Loire va être le théâtre par les préoccupations qu'ils excitent chez les journaux anglais prussophiles. Voici ce que nous lisons dans le *Morning-Post* au sujet de l'évacuation d'Orléans par l'armée allemande :

« Selon la version prussienne, le général Von der Tann a pris position en dehors d'Orléans, afin de rencontrer l'armée de la Loire qui s'avançait, longeant le Nord du fleuve. Une reconnaissance faite prouva que les Français étaient supérieurs en nombre, et Von der Tann, battant alors en retraite sur Toury, à 20 milles au nord d'Orléans, a uni ses forces à celles du général Wittch et à celles du prince Albrecht, qui arrivait de Chartres.

» Le corps du duc de Mecklembourg a rejoint également Von der Tann, qui pourra ainsi offrir une bataille au géneral d'Aurelles de Paladines.

» D'après les dépêches françaises, le combat a été très-vif sur la Loire, les Français ont repris Orléans le 10 novembre, après deux jours de lutte, et leurs pertes ne s'élèvent qu'à 2,000 hommes. Ils ont fait 1,000 prisonniers, et ce nombre aura été par la poursuite. En fait les Français proclament une victoire.

» Orléans, au nord de la Loire, est un point stratégique très-important. Il semble avoir été occupé d'abord par les Prussiens pour différents motifs. Les forces de Von der Thann qui y étaient campées, étaient considérées comme composant un corps d'observation destinée à tenir en échec l'armée française de la Loire. Il devait préserver l'armée de siége de Paris de toute rupture de ses communications avec le Midi, et paralyser les tentatives de toutes bandes de francs-tireurs répandues dans le pays entre Châteaudun et Paris. Enfin l'armée de Von der Thann permettait aux Prussiens d'occuper pour les besoins de leurs approvisionnements une des plus riches contrées de la France.

» Mais l'armée du général Von der Thann n'était pas assez nombreuse encore pour garder un point aussi avancé qu'Orléans. Si les Français avaient pu seulement développer quelques forces respectables sur la Loire, les troupes allemandes à Orléans se seraient trouvées dans une position isolée des plus dangereuses.

« Von der Thann, dit le roi de Prusse, a dû se replier devant les forces supérieures de l'ennemi, » et par cette révélation, l'armée de la Loire ne peut plus être considérée comme un mythe.

» Cependant il ne faut pas oublier que la retraite de von der Thann est peut être due à des considérations politiques. En effet, il est de notoriété que la Bavière ne veut pas accepter le plan du comte de Bismark pour la reconstitution de l'Allemagne. Ce projet a eu pour effet de diminuer l'ardeur de la Bavière dans sa coopération avec la Prusse. Cependant il se peut aussi que von der Thann hésite par des considérations militaires que nous ne connaissons pas à attaquer l'armée de la Loire.

« Peut-être cependant que les troupes allemandes à Orléans qui vont être renforcées par le corps d'armée du prince Frédéric-Charles, stimuleront les Français à les attaquer vivement et énergiquement. La marche en avant sur la rive droite de la Loire par Beaugency, a été faite en vue de la prochaine arrivée des Prussiens venant de Metz. Si les Prussiens, dans leur marche, ont suivi les voies ordinaires, ils doivent être en ce moment à moitié route de Metz à Orléans. La distance qui sépare ces deux villes est de 220 milles, ce qui représente dix-huit jours de marche. Cependant il est probable que l'armée de von der Thann a dû être renforcée et que le chemin de fer lui a apporté des troupes, ce qui fait qu'appuyée fortement et prête à tout évènement, elle peut encore arrêter l'armée de la Loire marchant au secours de Paris.

» Il se peut que l'armée française se contente de cet effort, alors nous nous attendons à voir le prince Frédéric-Charles marcher rapidement à sa rencontre et l'attaquer. Prenant ses positions entre von der Werder et von der Tann, il pourrait devenir avec ses forces, maître de la situation. De Dijon à Toury, il y a environ 150, milles et bientôt entre ces deux places il y aurait 150,000 Allemands. »

Les sympathies du *Morning Post* pour la Prusse sont bien connues, aussi n'est-il pas sans intérêt de recueillir dans les indications ou dans les hypothèses que nous venons de citer, le sentiment d'anxieuse préoccupation avec lequel le journal anglais semble attendre les conséquences ultérieures d'une lutte qui a débuté par un succès.

Espérons que le général d'Aurelles de Paladines prépare sur ce point au *Morning Post*, comme aux autres organes dévoués à M. de Bismark, de nouvelles déceptions.

Voici la communication que M. Esquiros a adressée aux feuilles de Marseille, après la mort de son fils :

Le préfet des Bouches-du-Rhône a décidé que les autorités républicaines et la population marseillaise, représentée par la garde nationale, assisteraient aux obsèques du citoyen William Esquiros, qui a malheureusement succombé ce jour, 7 novembre, à dix heures, emporté par une fièvre typhoïde.

D'après les ordres du citoyen Alphonse Esquiros, le corps de son fils sera transporté directement de la préfecture au cimetière Saint-Pierre.

La jeune garde urbaine, que le défunt commandait, formera l'escorte d'honneur.

Les autorités civiles et militaires et les députations accompagneront le cortége dans l'ordre suivant :

La jeune garde urbaine.
Les vélites républicains.
Les autorités civiles et militaires.
Les loges francs-maçonniques.
Les députations des Cercles.
La rédaction du journal l'*Egalité*.
La presse marseillaise.

La compagnie du génie de la garde nationale et l'artillerie de la garde mobile escorteront le catafalque, ainsi que la musique de la garde nationale.

Derrière se placeront les différents corps de la garde nationale, suivant les dispositions arrêtées.

Tout le monde devra être sans armes.

L'enterrement civil aura lieu aujourd'hui mardi, à trois heures. On se réunira sur la place de la préfecture et ses abords.

L'itinéraire aura lieu dans l'ordre suivant : la rue St-Ferréol, la Cannebière, la rue Noailles, les allées de Meilhan (côté droit) la rue des Petits-Pères, la place St-Michel et la rue Ferrari.

Le corps sera exposé dans la grande salle de la préfecture. On y sera admis de dix heures du matin à une heure du soir.

Les fonctionnaires de tous les ordres et les députations devront être rendus à deux heures à la préfecture. On entrera par la rue Montaux.

Voilà qui peut s'appeler un enterrement démocratique.

Les journaux se sont beaucoup occupés des manifestations qui se sont produites à Douai lorspue le général Bourbaki s'est rendu dans cette ville; des versions exagérées des faits qui se sont produits, ont été publiées. Nous donnons aujourd'hui une lettre de M. A. Giraud, avocat et rédacteur de l'*Indépendant de Douai*, laquelle reduit à peu de chose les manifestations dont on a fait tant de bruit.

Cette lettre a été adressée à M. le directeur de la *Correspondance Havas* à Tours.

« Douai, le 11 novembre 1870.

« Monsieur,

« Vous avez eu parfaitement raison de ne reproduire que sous réserves, dans votre correspondance datée du 7 novembre, l'extrait d'une lettre adressée au journal *Le Hâvre*, par un mobile caserné à Douai, relativement à la récepton faite ici au général Bourbaki. Aucun des faits relatés dans cette lettre n'est exact. J'étais à la gare à l'arrivée du général, je l'ai suivi jusque chez le général d'artillerie de Baulieu, chez lequel il est descendu. Je l'ai suivi de nouveau à son départ, et je n'ai quitté la gare qu'après que le train qui l'emportait était déjà loin. — Voici les faits tels qu'ils se sont produits : Le 29, le général avait lancé une proclamation fort belle, dont nous eûmes connaissance le soir même à Douai par les journaux de Lille.

« Le 30, l'arrivée du général fut annoncée ici pour l'après-midi. A trois heures il arrivait en gare, où se trouvaient réunis tous les chefs de service prévenus à l'avance que le général ne pouvait s'arrêter que quelques instants en ville. Quelques citoyens portant le costume de gardes nationaux avaient voulu pénétrer sous la gare pour voir le général et, afin d'y parvenir plus aisément, s'étaient présentés comme des délégués de la garde nationale, bien que n'ayant reçu aucun mandat de leurs camarades. Le colonel commandant la place donna l'ordre de leur refuser l'entrée de la gare. Ils étaient cinq ou six et aucun d'eux n'était en armes. En descendant de wagon, le général Bourbaki annonça aux officiers présents qu'il se rendait chez le général de Baulieu où il les recevrait. La foule qui attendait au dehors suivit le cortége, et si des cris à ce moment furent proférés, ce furent ceux de : Vive Bourbaki ! Vive la République !

« A peine le général Bourbaki était-il entré chez le général de Baulieu que deux citoyens bien connus pour leur exaltation acccoururent en criant : il faut qu'il nous donne des explications ! — Mais personne n'osa sonner à la porte pour demander une audience au général. Personne ne se permit de l'interroger, puisque personne ne le vit. Une division de lycéens qui revenait de promenade laissant là le maître d'études qui les conduisait, se joignirent à la manifestation, encouragés par la présence de deux de leurs professeurs revêtus du costume de gardes nationaux.

« Quand le général sortit, des cris furent proférés et la manifestation parut prendre un caractère hostile, mais, cela n'eut jamais rien de sérieux, les gens qui les dirigeaient étant pour la plupart des inconnus, des lycéens, et des gamins.

« La gare avait été envahie par les *curieux*. Le colonel de place donna l'ordre aux mobiles de service d'empêcher le public d'avancer. *Bourbaki n'a donné aucun ordre à la troupe.* Il est faux qu'à aucun moment celle-ci ait reçu l'ordre de charger et de tirer. Il n'y avait pas à craindre qu'il y eut un engagement. Pas un des gardes nationaux venus là en curieux n'était armé. Aucun projectile n'a été lancé sur le général qui au départ se trouvait à la portière du compartiment qu'il occupait.

« Le soir même, la ville, en apprenant la manifestation dont le général avait été l'objet, manifesta hautement son indignation.

« Les premières neiges de la saison tombent depuis ce matin à 5 heures. Depuis l'arrivée du général Bourbaki dans notre région les travaux de la défense redoublent d'activité. L'inondation est étendue autour de la ville; à cette heure, le village de Lambres commence à être envahi. Les remparts ont reçu leur armement complet. Des ouvriers fabriquent chaque jour 20 mille cartouches. L'arsenal livre dix affûts quotidiennement. De fortes pièces de marine sont arrivées. Des travaux avancés sont dressés sur toutes les hauteurs avoisinantes à 6 et 8 kilomètres de la ville. Nous avons reçu des canons et des artilleurs de Mézières et de la Fère. Depuis huit jours nos canonniers de marine sont arrivés en ville. Le bruit court, que le quartier-général français serait établi prochainement ici.

COMMISSION MUNICIPALE DE ROUBAIX.

Sommaire de la séance du 8 novembre 1870.

Présidence de M. C. Descat.

Sont présents : MM. Descat, Lagache, Dewarlez, Duthoit, Barbotin, Catteau, Coulogne, Deleporte-Bayart, Deregnaucourt, Famechon, Godefroy, Junker, Martel-Delespierre, Motte-Bossut, F. Roussel, Scrépel, A. Sioen, Talon et Verlais.

M. Talon lit un rapport au nom de la majorité de la commission de finances tendant, dans ses premières conclusions, à n'accorder aucune indemnité aux mobilisables et à refuser au commandant de la garde nationale mobilisable le droit de disposer de plus de deux heures par jour du temps de ces mobilisables et — après discussions — dans des conclusions modifiées de ne laisser ces mobilisables que deux heures par jour à la disposition du commandant, tout en leur accordant 0,50 par jour comme indemnité de ce dérangement.

Ces considérants et conclusions sont rejetés par 12 voix contre 7.

Après avoir rejeté un amendement de M. Dewarlez tendant à introduire dans les conclusions de M. Sioen une limite de temps pour les exercices des mobilisables.

La Commission adopte par 12 voix contre 7 les conclusions posées par M. Sioen tendant à accorder l'indemnité de 0,50 par jour aux mobilisables qui en feront la demande et à laisser au commandant Dubreuil l'initiative et le choix des moyens qu'il jugera utiles d'employer pour hâter l'instruction militaire de son bataillon.

Les délégués de la commission d'étude de la défense et de celle des finances rapportent la réponse de M. le général Bourbaki relativement à la demande qu'on lui fit d'utiliser sans retard le dévouement de nos braves volontaires du bataillon du génie, prêts à servir la patrie.

M. le général ayant répondu qu'il n'entrait pas dans ses vues de s'occuper quant à présent de nouvelles créations et que tous ses efforts tendaient actuellement à coordonner les forces déjà existantes, la Commission a décidé qu'il ne pourrait, quant à présent être donnée suite au projet de M. Coulogne.

Ont voté pour le rapport de la Commission :

MM. Descat, Lagache, Dewarlez, Duthoit, P. Catteau, Motte-Bossut et Talon.

Ont voté contre :

MM. Barbotin, Coulogne, Deleporte-Bayart, Deregnaucourt, Famechon, Godefroy, Martel-Delespierre, F. Roussel, A. Srépel, A. Sioen, H. Verlais et Ch. Junker.

Chronique locale & départementale

VILLE DE ROUBAIX.

Secours aux militaires français, prisonniers en Prusse et en Belgique.

Le Comité de la souscription nationale de Roubaix vient encore de faire un nouvel appel à la charité publique.

300,000 prisonniers français sont internés en Allemagne et en Belgique. Ils manquent de tout. La saison rigoureuse dans laquelle nous entrons va rendre leur position plus intolérable encore.

Il faut que chacun, dans la mesure de ses moyens, vienne à leur aide. Le Comité se chargera de leur faire parvenir les dons en objets de toute nature, vieux ou neufs tels que : *chaussures, bas, chaussettes, caleçons, pantalons, ceintures, gilets, gilets de flanelle, de laine ou coton, chemises de linge ou de laine, habits de toute sorte, cravates, cache-nez, bonnets de nuit, coiffures molles pouvant s'emballer, dons en argent.*